



Contractuels de la DGAP : L'UFAP UNSa Justice obtient le maintien des emplois en Outre-mer !

secretariat.federation@ufap. fr

Pantin, le 10 juin 2026

La DSPOM avait annoncé le mercredi 3 juin 2026 la rupture anticipée de contrats en cours en dehors de tout cadre légal sur l'ensemble des territoires ultramarins en raison du dépassement de leur plafond d'emplois.

Respect pour les personnels : ZERO.
Mépris pour leur vie personnelle et leur stabilité financière : TOTAL.

Suite à l'intervention de l'UFAP UNSa Justice au plus haut niveau de l'Administration, et notamment auprès du DGAP, notre organisation a obtenu que l'Administration revoie sa position concernant la rupture anticipée des contrats des personnels contractuels intervenant sur le ressort de la DSPOM.

En effet, il aura fallu toute la détermination de l'UFAP UNSa Justice, portée conjointement par ses structures syndicales (locales, régionales et nationale), pour faire entendre la voix des personnels et contraindre l'Administration à revoir une décision qui aurait placé des collègues dans une situation humaine, financière et professionnelle totalement inadmissible.

Pour rappel, neuf emplois étaient menacés de disparitions sur l'ensemble de l'Outre-mer dont des coordonnateurs d'activités ! Ces derniers avaient été informés de la cessation anticipée de leur contrat intervenant 3 semaines plus tard... L'Administration a finalement reconnu la nécessité de préserver ces emplois !

Cette décision constitue une victoire importante pour les personnels. Elle démontre qu'aucune décision, illégale de surcroît, impactant directement la vie des agents ne peut être prise sans considération pour les femmes et les hommes qui assurent quotidiennement le fonctionnement du service public pénitentiaire.

L'UFAP UNSa Justice ne peut que se féliciter de cette avancée obtenue dans l'intérêt exclusif des personnels.

Cette victoire est avant tout celle des agents qui, sous la bannière de l'UFAP UNSa Justice, ont fait entendre leur voix, leurs droits et leurs légitimes inquiétudes.

En tout état de cause, l'UFAP UNSa Justice continuera d'exiger que les personnels, quel que soit leur statut, soient traités avec dignité et respect.

Le Secrétaire Général,
Alexandre CABY